

OBSCURITAS NOCTIS



REVUE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES ASBL



TEST D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AUX HAYONS (BOUILLON) PENDANT 6 MOIS • UNE MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC PRÊTE À TOUT POUR CONSERVER SON «CIEL NOIR ÉTOILÉ» • EXTENSION DE L'EXTINCTION NOCTURNE EN COURS DE NUIT À BLOIS EN FRANCE • L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE EN IRLANDE : À QUEL POINT SOMMES-NOUS BRILLANTS ? • DIFFUSION D'UNE INTERVIEW DE SÉGOLENE ROYAL • QUESTION ET RÉPONSE AU PARLEMENT WALLON : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC • POUR ÉCONOMISER 30.000€ PAR AN, REBECQ VA ÉTEINDRE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC • PARLEMENT WALLON : LES MESURES À PRENDRE EN TERMES DE POLLUTION LUMINEUSE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Revue éditée par l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL
Rue du Dolberg, 7
B-6780 Messancy
0473.63.44.24
info@ascen.be
www.ascen.be

PRÉSIDENT :

Francis Venter
GSM : +32 (0)473 63 44 24
Tél. : +32 (0)63 38 96 86
francis.venter@gmail.com
Rue du Dolberg , 7
B-6780 Messancy

VICE-PRÉSIDENT :

Philippe Demoulin
GSM : + 32 (0)485 07 47 55
Tél. : +32 (0)4 252 16 65 (privé)
Tél. : +32 (0)4 366 97 85
demoulin@astro.ulg.ac.be
Rue Saint-Maur, 95
B-4000 Cointe (Liège)

SECRÉTAIRE :

Philippe Vangrootloon
GSM : +32 (0)499 16 26 02
Tél. : +32 (0)71 32 58 18
philippe.vangrootloon@gmail.com
Rue Pays de Liège, 30
B-6061 Montignies-sur-Sambre

TRÉSORIER :

Alex Brucato
GSM : +32 (0)495 55 91 95
Tél. : +32 (0)81 87 82 38
alexbrucato@gmail.com
Rue du Presbytère, 12
B-1350 Orp-Jauche



TEST D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AUX HAYONS (BOUILLON) PENDANT 6 MOIS

Un message de Marie-Laure et Michel Van den Broeck de la Ferme des Fées à Les Hayons (Bouillon) :

« C'est maintenant officiel : la Commune de Bouillon a marqué son accord pour modifier l'éclairage public dans le village de Les Hayons à partir du 1er juillet 2015.

Comme pour la Commune de Rebecq, pour une période test de 6 mois, l'éclairage public sera coupé entre 1h00 et 5h00 du matin dans le village.

Et s'il n'y a pas de problèmes ni d'opposition ce sera en permanence.

On croise les doigts pour que tout se passe bien car cela nous permettrait d'envisager d'étendre cette mesure à d'autres villages de la Commune de Bouillon.

Nous allons essayer d'en informer la presse écrite et télévisée pour en faire un maximum de publicité car cela pourrait alors encourager d'autres communes à suivre Rebecq et Bouillon dans cette démarche de réduction de pollution lumi-

UNE MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC PRÊTE À TOUT POUR CONSERVER SON «CIEL NOIR ÉTOILÉ»

La municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud dit non à Hydro-Québec et sa subvention alléchante, qui lui aurait permis de changer ses 91 lampadaires avec des DEL blanches, dans le but de ne pas nuire à son ciel étoilé.

Le village situé près de Montmagny a choisi de développer le créneau de l'astronomie depuis plusieurs années grâce à l'implication et la passion d'astronomes amateurs des régions de Québec et Montmagny.

«Nous avons toujours appuyé ce groupe», d'indiquer le directeur général George Baillargeon. Le petit village pouvait ainsi se démarquer grâce à cette res-

source «naturelle» qu'est son ciel particulièrement noir.

Toutefois, une problématique s'est présentée récemment alors qu'une centaine de luminaires publics devaient être changés, l'entretien devenant très dispendieux.

«La solution toute faite était d'utiliser la subvention proposée par Hydro-Québec pour des lumières DEL blanches. Financièrement, cette aide nous aurait menés à des coûts nuls après 10 ans», précise le directeur général.

Cet ajout de lumière aurait toutefois été impossible à filtrer pour les observateurs du ciel.

« Le ciel étoilé fait partie intégrante du patrimoine mondial à préserver »
UNESCO, 1992

«On ne peut pas leur tirer dans le pied après tout ce qui a été fait», croit monsieur Baillargeon.

Toutefois, l'alternative d'utiliser des DEL de couleur ambrée est beaucoup trop coûteuse et non éligible à la subvention.

«Nous allons songer à peut-être en changer quelques-unes à la fois ou nous tourner vers les nouvelles technologies, ça bouge beaucoup dans ce domaine», ajoute monsieur Baillargeon.

Aussi, depuis quelques années, une réglementation existe à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud sur tout le territoire, qui empêche autant le privé que le public d'installer des lumières qui provoqueraient des reflets dans le ciel.

Une réserve internationale?

Cette décision a été bien accueillie par le club mené par l'astronome amateur Denis Martel, dont les efforts ont mené à l'installation d'un site, le Portail étoilé de la MRC de Montmagny, en 2012.

Ainsi, à cet endroit, on retrouve un espace muni d'appareils et un chalet pour le grand public, ainsi qu'une seconde zone, le Village des étoiles, qui propose huit espaces à louer pour les privés, des astronomes amateurs de la province qui y placent leurs installations d'observation.

Ce modèle qui implique beaucoup d'investissements privés semble fonctionner.

«La décision de la municipalité

de ne pas utiliser de DEL blanches a penché dans la balance pour l'installation d'un projet tout récent, soit l'acquisition d'un miroir de 36 pouces de diamètre au coût de 25 000 \$, acheté par cinq astronomes, d'expliquer Denis Martel. Cela permet de voir des détails dans le ciel qui étaient à ce jour invisibles.»

Le prochain objectif du groupe est d'obtenir un statut comparable à Mont Mégantic, soit celui de Réserve internationale de ciel étoilé.

«60 % des efforts sont déjà faits», selon monsieur Martel. Des représentations auprès des municipalités plus au sud seront effectuées, elles seront appelées à imiter Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en ce qui concerne l'éclairage extérieur.

EXTENSION DE L'EXTINCTION NOCTURNE EN COURS DE NUIT À BLOIS EN FRANCE

Fidèle au quatrième objectif qu'elle s'est fixé dans son Agenda 21, la Ville poursuit l'optimisation de son éclairage public.

Mesure phare de cette démarche, l'extinction nocturne s'apprête à être harmonisée et étendue. D'une part, elle courra désormais de minuit à 4h30 toute l'année, plutôt que de varier selon les saisons ; d'autre part, avec 1 645 points éteints supplémentaires, elle concernera désormais plus de 25 % du parc lumineux... pour une économie annuelle de 65 000 € sur la facture d'électricité de la Ville.

L'extension de l'extinction se fera progressivement et de manière concentrique en commençant par les secteurs jouxtant les communes qui la pratiquent déjà et les rues situées entre deux zones

éteintes. Sont ainsi concernés en priorité les quartiers Vienne, des Provinces et du Foix. Dès demain, leurs résidents pourront, tout comme ceux du secteur ouest l'ont déjà constaté, entendre à nouveau les oiseaux de nuit hululer.

pourquoi éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit ?

- Limiter la pollution nocturne
- Diminuer l'impact sur la biodiversité
- Améliorer la qualité du sommeil en évitant la lumière intrusive
- Retrouver la voûte étoilée
- Réaliser des économies sur la facture d'électricité
- Réduire les émissions de CO²
- Favoriser la vie nocturne par la mise en valeur des zones allumées

Rachid Meress, Conseiller délégué à la gestion des écono-

mies d'énergie :

« Comment qualifier la politique de la Ville en matière énergétique ?

C'est une politique dynamique à la fois dans sa philosophie, comme le montre notre démarche visant à cibler le développement durable sur tous les pôles énergétiques, et dans les actes, puisque des budgets sont réellement affectés à sa mise en oeuvre. L'orientation politique est certaine : au-delà de l'abaissement des coûts énergétiques, il existe une vraie volonté environnementale, qui passe notamment par la sensibilisation, tant des agents de nos services, que de nos administrés. La gestion de l'énergie est une problématique planétaire où chaque citoyen a un rôle à jouer. Dans ce contexte, il est important d'avoir des volontés locales fortes. »

L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE EN IRLANDE : À QUEL POINT SOMMES-NOUS BRILLANTS ?

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Lumière, deux études démontrent la place que la lumière a prise dans nos vies quotidiennes, et son impact.

Martin Deahy, professeur de physique au sein de la National University de Galway (NUIG), est le coordinateur irlandais pour l'Année internationale de la Lumière. Selon lui, nos vies ont été transformées par l'utilisation de la lumière de la même façon qu'elles ont été transformées par l'utilisation de l'électronique. La lumière peut même permettre de dépasser les limites inhérentes posées par l'électronique : la photonique est un élément clef dans la technologie actuelle.

L'Irlande a un ciel peu pollué par rapport à celui d'autres pays européens, que ce soit en termes de pollution atmosphérique ou de pollution lumineuse. Martin Deahy est à la tête d'une étude qui veut comparer les résultats collectés par la station météorologique Mace Head de Galway à ceux que collecteront 25.000 participants par l'intermédiaire d'une application mobile.

Brian Espey, astrophysicien de Trinity College Dublin, s'intéresse quant à lui à la pollution lumineuse - et à ses coûts astronomiques. La pollution lumineuse nous coûterait des centaines de milliers d'euros chaque année, impacterait sur les processus environnementaux et sur notre santé. L'éclairage public compterait pour 15 à 35% de l'utilisation énergétique par les autorités locales, les chiffres montrent que les 420.000 éclairages publics et quelques en Irlande



consomment en effet un total de 205 Gwh d'électricité chaque année, ce qui représente un coût de 29 millions euros et produit 110.000 tonnes de dioxyde de carbone. Mais 20 à 30% de cette énergie pourrait être gaspillée du fait d'un éclairage inefficace et d'illumination de zones où la lumière n'est pas nécessaire.

Pour estimer le potentiel économique et le coût énergétique de ce gaspillage lumineux, l'équipe du professeur Espey ont mesuré la quantité de lumière reçue sur un terrain à l'écart des zones directement illuminées (les éclairages publics par exemple) et ont enregistré la lumière diffusée sur le sol. Les calculs ont été réalisés lors de nuits claires, sur une zone d'environ 1.000 km², du sud de Dublin jusqu'aux montagnes de Wicklow.

Les lumières du ciel de Dublin dominent l'arrière-plan lumineux du ciel même dans des sites patrimoniaux comme Glendalough, à quelques 45 km de distance, et d'autres zones du Parc national des

montagnes de Wicklow. S'appuyant sur ces données, les chercheurs ont estimé qu'environ 2,2 Gwh d'électricité serait gâchée par la diffusion de la lumière dans des zones comme les jardins, les parcs publics, les bois et les montagnes et représente un coût de 300.000 euros chaque année.

Ils ont étendu leur étude par des données collectées depuis l'espace. La navette NASA SUOMI, qui survole l'Irlande à minuit et demi toutes les nuits, a permis à l'équipe de comparer les éclairages vers le haut entre les villes de la République d'Irlande et celles de même taille en Irlande du Nord. L'Irlande du Nord a en effet réussi à diminuer ses déchets lumineux d'un tiers environ.

En plus de l'impact financier d'une telle pollution lumineuse et l'impact bien connu sur les animaux, des chauves-souris aux insectes, la santé de l'être humain pourrait elle aussi être affectée : certaines études montrent qu'il y a une augmentation du nombre de cancers dans les environnements trop illuminés la nuit. De fait, les

êtres humains - tout comme les autres animaux et les plantes - ont été conditionnés depuis des millions d'années par des rythmes circadiens, contrôlés par les transitions naturelles

clair-obscur, jour-nuit.

Les résultats de son étude seront présentés lors du 'Waking Light Work' durant la Trinity Week dont le thème cette an-

née est... la lumière.

Source : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/78410.htm>

DIFFUSION D'UNE INTERVIEW DE SÉGOLÈNE ROYAL

Diffusion d'une interview de Ségolène Royal Energie | 2015-05-05 17:29:00 | Administrateur 'Energie 2007' Nous reproduisons ci-après un communiqué de l'ANPCEN, relatif à une interview de Ségolène Royal.

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), produit et diffuse une interview de Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, ainsi qu'une série originale de 10 témoignages vidéos de Maires de communes labellisées « villes et villages étoilés », autour des objectifs publics de diminution des nuisances lumineuses, des différents enjeux de l'éclairage extérieur, des actions possibles de progrès, partout en France avec la charte d'engagements et le concours villes et villages étoilés de l'ANPCEN.

Pour Ségolène Royal, diminuer ou supprimer les nuisances lumineuses : « est un enjeu économique, écologique et citoyen ». Elle souligne que « agir contre la pollution lumineuse touche tous les aspects de la transition écologique » et, pour elle, « on est vraiment à l'interface des grands objectifs de la transition énergétique et écologique »

Toutes les vidéos sont disponibles sur anpcen.fr

Le concours « Villes et villages

étoilés » est ouvert depuis le 23 février 2015 et se clôturera le 15 septembre prochain.

Message d'Anne-Marie Ducroux, Présidente de l'ANPCEN :

Chers parrains, marraine, partenaires, amis et soutiens de l'Anpcen,

Deux événements vidéos produits et diffusés par l'ANPCEN, pour la 1ère fois. Chaque vidéo ne dure que 2 à 3' : les regarder vous prendra peu de temps !

- une interview vidéo de Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, accordée à l'ANPCEN.

Ségolène Royal rappelle que prévenir, limiter, supprimer les nuisances lumineuses est un objectif inscrit dans la loi. Pour elle, cet objectif est à l'interface des grands objectifs de la transition énergétique et de la transition écologique, comme de la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et les paysages. De plus, « diminuer les nuisances lumineuses est un enjeu économique, écologique et citoyen. »

Elle indique que notre concours « Villes et Villages étoilés est vraiment une excellente idée » et elle rappelle le travail historique de l'ANPCEN autour de ces enjeux et déclare : « C'est à partir du travail

de l'association que j'ai pu réaliser les bienfaits de cette action et je trouve qu'il n'y a rien de plus enrichissant que le partenariat associatif ».

Vidéo à découvrir en Une sur : www.anpcen.fr + Actualité dédiée : http://www.anpcen.fr/?id_ss_rub=336&id_actu_detail=117

- notre série originale de 10 témoignages vidéos de maires de communes labellisées par notre concours Villes et villages étoilés : avec leurs mots à eux, ces maires expriment pour d'autres élus et pour tous, leur compréhension des impacts de l'éclairage, les premières mesures mises en place, les économies réalisées, leur envie de progresser, leurs relations avec les citoyens et avec l'environnement. Et ils témoignent tous à l'évidence d'enthousiasme, de sérénité et d'une belle maturité !

Ce sont des élus de communes de 36 000 à 380 habitants, en différentes régions, se situant encore souvent au début ou à mi-chemin des démarches de progrès possibles, signataires parfois de la charte ANPCEN. Hommes ou femmes, ces élus sont très représentatifs des élus partout en France que nous rencontrons toute l'année.

Découvrez leur témoignage sur en Une sur : www.anpcen.fr + Actualité dédiée : http://www.anpcen.fr/?id_ss_-

Plus que jamais, nous souhaitons par notre approche positive et constructive :

- valoriser les efforts accomplis et les engagements volontaires pris par les communes,
- encourager leur poursuite pour voir chacune progresser dans le label,
- inciter d'autres élus à participer au concours : les élus rencontrés témoignent d'une belle

maturité, d'une approche pas seulement énergétique ou économique, mais plus globale : la biodiversité, l'implication des citoyens, l'observation du ciel, le legs aux générations futures, sont régulièrement mentionnés également.

et espérons tout simplement agrandir, notre « trame étoilée » de communes labellisées sur le territoire français, soucieuses des impacts globaux de leur éclairage extérieur, donc de la qualité de la nuit.

Nous serions bien sûrs particulièrement heureux que vous puissiez également relayer notre initiative sur votre site, vos comptes de réseaux sociaux, vos magazines, dans votre environnement...

En vous renouvelant nos remerciements pour votre attention à notre démarche associative et entièrement bénévole.

Bien cordialement,

Anne-Marie Ducroux
Présidente

**La vie a besoin de la nuit !
la nuit a besoin de nous.**



QUESTION ET RÉPONSE AU PARLEMENT WALLON : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un document trouvé par Julien Lemaire, dit le Furet du Web : http://www.parlement-wallon.be/pwpages?p=interquestions-voir&type=all&id_doc=61675

Question écrite du 15/06/2015

de LEGASSE Dimitri
à FURLAN Paul, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Énergie

Les questions relatives à l'énergie, à la réduction de la consommation et la gestion intelligente des ressources sont importantes et à cet égard, la question de l'éclairage public a toute sa place. En effet, selon un rapport de la CWaPE, faisant la synthèse en la matière, il

apparaît que l'éclairage non décoratif des communes wallonnes comptait, au 31 décembre 2012, 577.046 luminaires par an pour une consommation électrique totale annuelle de plus de 253 millions de kWh.

C'est conséquent et en ces temps où les budgets se serrent la ceinture, c'est un domaine où une réflexion en matière d'économie n'est pas superflue.

Certaines communes prennent des initiatives en la matière et les expériences sont nombreuses et diverses. Le résultat est souvent surprenant en matière d'économies réalisées, allant souvent jusqu'à 50 %. Les communes se mobilisent donc

pour raison budgétaire, mais aussi, car, depuis le début de l'année 2015, sur décision européenne, certaines lampes énergivores seront interdites.

Ce sujet est important, car il ne s'agit pas que d'une question d'économie, mais aussi de prévention et de sécurité, il faut donc l'envisager globalement.

À l'instar de l'Union européenne, et conformément à l'engagement pris dans la DPR, quelles mesures la Région wallonne prendra-t-elle afin d'inciter les communes à moderniser leur éclairage public ?

Que pense Monsieur le Ministre des différentes initiatives communales visant à diminuer la

facture électrique (coupure pendant quelques heures la nuit, LED, éclairage intelligent,...) ? Certaines seraient-elles susceptibles d'être généralisées à l'ensemble de la Région ?

Réponse du 13/07/2015

de FURLAN Paul

Les économies d'énergie qui peuvent être réalisées dans l'éclairage public communal font partie de mes préoccupations premières.

Comme le précise l'honorable membre dans sa question écrite, la législation européenne (1) interdit cette année la fabrication et la commercialisation d'ampoules (ou lampes) énergivores avec pour conséquence l'impossibilité pour les gestionnaires des réseaux de distribution de réaliser correctement l'entretien d'une partie importante de leur réseau d'éclairage public.

Malgré une politique volontariste menée en Wallonie depuis plus de 20 ans pour améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public communal, grâce notamment aux programmes de subsides EPEE (de 1989 à 1998) et ensuite EPURE (à partir de 1999), le budget dévolu à ce programme était insuffisant pour permettre un remplacement rapide de 51.000 luminaires énergivores visés par cette Directive.

Leur remplacement par des luminaires modernes permettra aux communes concernées de réaliser des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 50 % de leur consommation actuelle qui peuvent même grimper jusqu'à 80 % en installant des systèmes de gestion du flux

lumineux plus ou moins sophistiqués (soit entre 15 et 25 GWh économisés annuellement).

On estime à plus de 30 millions d'euros le budget nécessaire au remplacement de ces luminaires pour l'ensemble des communes wallonnes.

Afin d'aider les communes à financer le renouvellement de leurs installations d'éclairage public énergivores, le Gouvernement wallon a mis en place un dispositif financier qui ne va pas entraîner de surcoût pour les communes, car il s'appuiera sur le potentiel d'économies d'énergie et d'entretien généré par le remplacement.

Ce financement proviendra d'une part, d'un prêt sans intérêt accordé de manière indirecte aux GRD par la Sowafinal (2) pour le compte des communes, d'autre part par l'OSP (3) sur les économies d'entretien réalisées et enfin sur fonds propres des GRD et/ou d'emprunts qu'ils auraient contractés auprès des banques.

Pratiquement tous les GRD wallons (à l'exception de la Régie de Wavre et de Gaselwest Courtrai) ont accepté les principes de ce mécanisme financier mis en place en signant les conventions d'ouverture de crédit à taux 0 % proposées par Sowafinal.

L'autre priorité du Gouvernement wallon sera le remplacement des luminaires obsolètes équipés de technologies sans avenir comme les luminaires équipés de lampes sodium basse pression, fortement implantées sur le réseau d'éclairage public communal rural.

Actuellement, c'est la technologie LED qui devient la solution la plus intéressante grâce no-

tamment à une excellente efficacité lumineuse, une gestion souple de son flux lumineux, une fiabilité éprouvée ainsi que des prix et garanties intéressants.

Par ailleurs le Gouvernement wallon a permis la reconnaissance de l'entretien des installations d'éclairage public en tant qu'obligation de service public à charge des GRD et a ainsi permis de décharger les communes de ce poste d'entretien (environ 50 % de la facture éclairage public) en mutualisant les frais d'entretien sur l'ensemble des consommateurs.

Mon Administration est chargée du suivi des projets pilotes mis en place par certaines communes avec l'appui de leur GRD afin de m'informer des solutions les plus intéressantes qui me permettront d'adapter au mieux une politique de renouvellement progressif du parc des luminaires d'éclairage public communal wallon.

(1) directive EuP – 2005/32/CE du 06/07/2005 et règlements associés

(2) filiale spécialisée de la SRIW

(3) AGW du 6.11.2008 (M.B. 2.12.2008) relatif à l'obligation de service public imposée aux gestionnaires de réseaux de distribution en termes d'entretien et d'amélioration de l'efficacité énergétique

Un commentaire de Didier Vothy du Groupe Astronomie de Spa (GAS : <http://www.groupeastronomiespa.be/>):

Olivier Marec et moi-même avons remarqué que sur certains ponts en Wallonie principalement, on avait placé des nouvelles lampes LED. Elles semblent munies de réflecteurs.

Je ne sais pas si ce sont des lampes «cut off» mais elle dirigent assez bien vers le bas. On ne peut que s'en réjouir. Par contre, lorsqu'il pleut, il y a un effet miroir renvoyant la lumière vers le haut. Pour nous, astronomes amateurs ou observateurs du ciel nocturne ce n'est pas gênant car on n'observe pas en temps de pluie évidemment. Mais, c'est clair que le gouvernement va opter en général pour le moins cher. IL faut continuer notre «combat», même si les arguments sont écologiques je pense, car ils faut se serrer les coudes, natu-

ralistes et amateurs du ciel, pour être plus forts ensemble.

Point négatif, on place de plus en plus d'éclairage partout parce que ça rassure les gens. Je sais de quoi je parle de par ma profession. Dès qu'il y a pétition, plainte pour vol, accident etc. Les gens axent toujours leur demande pour renforcer l'éclairage. Ce n'est pas toujours justifié puisque ça attire parfois toute une faune d'indésirables la nuit mais la société pense comme ça.

L'autre jour, je pestais sur mon

ciel spadois. Je parlais naturellement du centre ville où je fais mes photos pas le terrain. En milieu plus rural et à la Gérontère, le ciel est toujours très bon, fort heureusement mais il faut veiller à ce que cela ne change pas. Je pense que les projets de protéger la Fagne comme le soulignait un projet dont tu [Emmanuel Jehin, Président du GAS] avais fait le relais il y a peu dans un mail, Manu, est bien aussi. Si on conserve les milieux verts comme les Fagnes et nos forêts, c'est toujours ça de gagné pour nous. On observe rarement en ville.

POUR ÉCONOMISER 30.000€ PAR AN, REBECQ VA ÉTEINDRE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC

Document fourni par Philippe Vangrootloon :

Dimitri Legasse est bourgmestre de Rebecq et à bien compris l'enjeu des économies d'énergie.

<http://www.rtl.be/info/regions/hainaut/pour-economiser-30-000euro-par-an-rebecq-va-eteindre-son-eclairage-public-bonne-ou-mauvaise-idee-video--715247.aspx>

Pour faire des économies, la commune de Rebecq veut éteindre l'éclairage public en semaine, cet été, entre minuit et 4h du matin. Un gain estimé à 30.000 euros. Cependant, le projet ne séduit pas tout le monde, notamment les seniors, qui craignent l'apparition d'un sentiment plus important d'insécurité.

Dans la commune, l'idée d'éteindre l'éclairage public cet été, ne fait pas l'unanimité. D'un côté, on trouve les personnes âgées, inquiètes dans l'obscurité. « Moi ça m'inquiète beaucoup, dit une dame, au micro de notre journaliste Ben-

jamin Brone. Il y a trop de choses qui se passent. Sans lumière... C'est un problème d'insécurité ». « Vous vous promenez la nuit à 1h du matin, ou même en hiver à 22h, vous n'êtes pas tranquille du tout », dit une autre habitante.

De l'autre côté, on trouve des habitants plus jeunes qui pensent d'abord aux finances de la commune. « Personne ne se ballade la nuit, c'est du gaspillage de laisser la lumière allumée », dit une jeune femme.

Le gain est estimé à 30.000€ par an

En réalité, l'éclairage public ne sera éteint qu'entre minuit et 4h du matin. Economies annuelles: 30.000€. Une somme non négligeable pour cette commune de 10.000 habitants. « Ici, l'idée, est de consulter les gens au terme d'une période de 18 mois. On l'a fait une première fois à l'échelle d'un quartier, la consultation a été positive dans les deux tiers, les gens étaient satisfaits. Ici, l'idée est de l'étendre à la totalité de la

commune », indique Dimitri Legasse, bourgmestre de Rebecq (PS).

D'autres communes ont tenté le coup, sans succès

Les habitants pourront donner leur avis. Le teste débutera dans les tous prochains mois. D'autres communes ont tenté l'expérience, sans succès jusqu'ici.

voir aussi :

http://www.tvcom.be/index.php?option=com_content&view=article&id=15236:rebecq-projet-dextinction-de-leclairage-public&catid=128:news&Itemid=348

ainsi que sur le site de la Commune de Rebecq :

http://www.rebecq.be/view_ss_pages-244-314-actions-en-matiere-d-energie.html

Extinction de l'éclairage public

La zone de Rebecq-Rognon a été choisie pour mener une opération pilote en matière

d'économie d'énergie.

Depuis septembre 2011, l'éclairage public est éteint entre minuit et 4h tous les jours sauf les week-ends et jours fériés où l'éclairage public fonctionne toute la nuit dans la zone pilote.

L'objectif de cette opération est d'éviter un gaspillage d'énergie et on peut estimer que 2320 kW sont ainsi économisés chaque mois (30.160 kW/an), ce qui revient à une économie financière d'environ 278€ par mois (3.337 €/an).

En juin 2012, une enquête a été lancée auprès des 435 habitations concernées par la mesure d'extinction de l'éclairage public afin d'en faire une évaluation.

Le service environnement a réceptionné 60 questionnaires remplis qui ont été encodés, traités et analysés. Parallèlement, les données relatives aux accidents de la route ont également été demandées.

Quelques résultats importants de l'enquête : 2/3 des répondants en faveur du maintien de la mesure : 49% de « tout à fait favorable » et 18% de « plutôt favorable ». Parmi les 29 personnes qui se sont prononcées de manière tout à fait favorable au maintien de la mesure telle qu'elle fonctionne actuellement, quasiment toutes invoquent les économies d'énergie et les économies financières que la mesure permet d'obtenir.

1/3 des répondants se sont prononcés en défaveur du maintien de la mesure : 28% de « tout à fait défavorable » et 5% de « plutôt défavorable ». Parmi les 17 personnes qui se sont prononcées de manière tout à fait défavorable au maintien de la mesure telle qu'elle fonctionne actuellement, près de la moitié d'entre elles invoque une crainte d'une augmentation des cambriolages et des vols et un sentiment d'insécurité à la maison à cause de l'obscurité.

D'autres ont l'impression que l'absence d'éclairage public a fait augmenter le nombre d'accidents de la route, ce qui ne correspond pas aux données objectives en la matière. Mais, c'est plus l'état des voiries qui est mis en cause : les personnes qui considèrent que cette mesure est dangereuse précisent que, vu l'état déplorable des voiries, elles craignent d'abîmer leur voiture.

57% des répondants pensent que la mesure devrait être étendue à d'autres zones de la commune.

Pour télécharger le rapport détaillé d'analyse des résultats de l'enquête de juin 2012 : http://www.rebecq.be/userfiles/files/Analyse%20questionnaire%20extinction_juin%202012.pdf.

Au vu de ces résultats et des économies engendrées, le Collège Communal et la Commission Climat ont estimé qu'il fallait maintenir la mesure.

PARLEMENT WALLON : LES MESURES À PRENDRE EN TERMES DE POLLUTION LUMINEUSE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Question écrite de D. FOURNY au Ministre FURLAN

Monsieur le Ministre,

Je voudrais revenir aujourd'hui sur une réflexion globale pour laquelle diverses mesures et incitants ont déjà été pris en Région Wallonne concernant l'éclairage public. Cette réflexion concerne notamment l'économie, l'écologie, la réduction de la consommation d'énergie, mais aussi la sécurité de tous. Vu le coût que cet éclairage représente, on le voit, certaines communes prennent des initiatives diverses. Comme vous le rappelez il y a quelques semaines à

un de mes collègues en réponse à une question écrite, la législation européenne interdit cette année la fabrication et la commercialisation d'ampoules énergivores. Vous annoncez alors que, actuellement, c'est la technologie LED qui devient la solution la plus intéressante : efficacité lumineuse, gestion souple du flux lumineux, garanties.

Si je ne dénie pas ce fait, j'aurais aimé vous interroger plus particulièrement sur les mesures à prendre en termes de pollution lumineuse et des conséquences que cette pollution implique. Au-delà des économies, il est important de

penser en termes d'écologie et de protection du ciel.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous faire le point sur la modernisation de l'éclairage public sur le plan de la lutte contre la pollution lumineuse plus particulièrement? Quelles actions et mesures concrètes vont être menées en la matière? Comment inciter les communes à prendre particulièrement en compte cet aspect de l'éclairage? Existe-t-il des garanties que ces nouveaux éclairages LED seront plus respectueux du ciel nocturne?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre

Retrouvez-nous sur

[HTTP://GROUPS.GOOGLE.COM/GROUP/POLLUTION-LUMINEUSE](http://groups.google.com/group/pollution-lumineuse)



« Éclairons moins pour
éclairer mieux »

Pour vous informer :

WWW.ASCEN.BE